Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20261012-D_2026_89-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Brielles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 19/10/2026
Et
Publication ou notification du : 19/10/2026

L'an 2026, le 12 Octobre à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de Brielles s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NEVEU Joseph, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/10/2026.

Présents : M. NEVEU Joseph, Maire, Mmes : GUAIS Angélique, HUREL Justine, MARGOTTIN Anna, RACAPÉ Mélissa, VANDESTICK Camille, MM : BOUY Pierre, CATILLON Vincent, GESLIN Serge, MORLIER Guillaume, QUINIO Philippe, TRICOT Nicolas

Excusés ayant donné procuration : Mmes : CUZZI Corinne à Mme RACAPÉ Mélissa, HEULOT Françoise à Mme MARGOTTIN Anna, M. PIHOURS Arnaud à M. NEVEU Joseph

A été nommé(e) secrétaire : Mme GUAIS Angélique

2026-89 – Tarifs 2027

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs 2027.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2027 :

Salle du Val Fleuri	**BRIELLOIS**	**EXTERIEUR**
Location 1/2 journée	265,00 €	320,00 €
Forfait week-end	365,00 €	420,00 €
Vin d'honneur/ Café	70,00 €	90,00 €
Vaisselle cassée		
Verre - tasse	2,10 €	
Assiette	4,20 €	
Cuillère, fourchette, couteau	1,05 €	
Vaisselle sale	50,00 €	

Caution de réservation : 300 €

Acompte de réservation : 100 €

Salle des lavandières	**BRIELLOIS**	**EXTERIEUR**
Vin d'honneur / Café	60,00 €	80,00 €
Réunion - 1/2 journée	60,00 €	70,00 €
Réunion - Journée	90,00 €	100,00 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20261012-D_2026_89-DE

Concessions

Nature des emplacements	Tarifs - 15 ans	Tarifs - 30 ans
Concession	100 €	170 €
Cavurne	70 €	80 €

Acquisition d'une cavurne : 300.00 €

Photocopies

- **Particuliers :**

Mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 50 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

- **Associations :**

Mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 75 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie,
Le 13 octobre 2026

Le Maire,
Joseph NEVEU

Le Secrétaire de séance,
Angélique GUAIS

MAIRIE de BRIELLES 35370